



L'an deux mil huit, le, mardi vingt-six février à vingt heures trente, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le conseil municipal de Saint-Sauveur-Le-Vicomte, sous la présidence de monsieur Michel Quinet, maire.

Présents : Monsieur Michel Quinet, Monsieur Jean-Pierre Levavasseur, Monsieur Michel Jacqueline, Madame Marie-Thérèse Gauthé, Monsieur Joël Angot, Monsieur Jean-Claude Lechâtreux, Monsieur Alexandre La Joie (arrivé à 21 heures 25), Madame Nathalie Viel, Madame Dominique Travert, Madame Delphine Dujardin, Monsieur Alain Melain, Monsieur Eric Briens, Madame Thérèse Levoyer, Monsieur Allain Guérin, Monsieur Guy Régnier.

Absents excusés : Madame Annie Lejolly, Monsieur Philippe Ripouteau

Pouvoirs : Madame Annie Lejolly **pouvoir à** Monsieur Jean-Pierre Levavasseur, Monsieur Philippe Ripouteau **pouvoir à** Monsieur Guy Régnier.

Absents : Monsieur Bertrand Voisin

Secrétaire de séance : Monsieur Guy Régnier.

Nombre de conseillers en exercice : 18

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de conseillers votants : 17

Date de la convocation : 20.02.08

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 décembre 2007

Compte rendu du 20 décembre 2007 :

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal approuve le compte rendu de conseil municipal en date du 20 décembre 2007 sans observations.

2. BUDGETS COMMUNE

2.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2007 BUDGET COMMUNAL

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Francis Diss, trésorier de la commune qui présente au conseil municipal l'analyse budgétaire 2007.

Les charges de fonctionnement progressent d'une année sur l'autre. La part principale correspond aux charges salariales, 54% ; les charges à caractère général représentent 27%, les charges de gestion courante 9%, les charges calculées 6% et l'intérêt de la dette 3% des charges. Le budget a été réalisé sans grand écart.

En ce qui concerne les recettes, 39% sont liées à l'impôt et à la part de la taxe additionnelle aux droits de mutation, 37% aux dotations de l'Etat et du Département, 15% aux produits courants. On note une évolution progressive des recettes entre 2006 et 2007 de 4,88%.

En investissement, si la situation était serrée en 2004, l'évolution a permis de retrouver une situation correcte avec une capacité d'autofinancement et une diminution de la dette.

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif communal 2007 :

FONCTIONNEMENT :

| | |
|-------------------------|--------------|
| fonctionnement dépenses | 1 546 545,50 |
| fonctionnement recettes | 1 780 146,02 |
| résultat 2007 | 233 600,52 |
| report 2006 | 416 076,02 |
| résultat globalisé | 649 676,54 |

INVESTISSEMENT :

| | |
|-------------------------|--------------|
| investissement dépenses | 305 210,77 |
| investissement recettes | 290 994,26 |
| résultat 2007 | - 14 643,09 |
| report 2006 | - 224 321,38 |
| résultat globalisé | - 238 964,47 |

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2007 : 410.712,07€

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint, pour le vote du compte administratif et quitte la salle de conseil après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Après délibération par vote à main levée, le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé à l'unanimité.

Monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint adresse ses félicitations à monsieur le maire pour sa gestion 2007.

Monsieur le maire rappelle qu'il s'agit d'un travail réalisé en équipe.

2.2 COMPTE DE GESTION COMMUNAL 2007

Monsieur Francis Diss, receveur municipal, présente au conseil municipal le compte de gestion 2007 du budget principal de la commune

Le compte de gestion 2007 susvisé conforme en tous points au compte administratif 2007 est approuvé à l'unanimité après délibération par vote à main levée.

Monsieur le maire remercie monsieur le receveur municipal pour la gestion de ce budget.

2.3 BP 2008 COMMUNAL AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 649.676,54€ ainsi qu'il suit :

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| fonctionnement | 496 368,54 |
| dont fonds de roulement | 496 368,54 |
| investissement | 153 308,00 |
| dont remboursement des emprunts | 17 705,00 |
| dont programmes | 135 603,00 |
| 18 voirie | 38 970,00 |
| 19 éclairage public | 1 691,00 |
| 25 Immeuble mairie | 3 070,00 |
| 34 Bâtiments communaux | 19 864,00 |
| 35 matériels divers | 12 277,00 |
| 44 Acquisitions musée | 518,00 |
| 56 informatique | 3 200,00 |
| 65 HLM | 7 216,00 |
| 70 Ateliers municipaux | 48 675,00 |
| 76 autres | 122,00 |
| TOTAL | 649 676,54 |

2.4 BP COMMUNAL 2008 DEPENSES IMPREVUES

Après délibération à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour l'utilisation du montant inscrit en dépenses imprévues, 2.287 euros en fonctionnement et mouvements de comptes inhérents.

2.5 BP COMMUNAL 2008 AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité par vote à main levée, décide d'effectuer les amortissements des matériels acquis en 2007 suivant le tableau annexé.

2.6 BP COMMUNAL 2008 CONTRIBUTIONS DIRECTES

Monsieur le maire, suite aux propositions de la commission de finances en date du 19 février 2008, soumet au conseil municipal les taux d'imposition pour l'année 2008 sans augmentation :

| TAUX D'IMPOSITION | 2008 |
|----------------------|--------|
| Taxe d'habitation | 9,87% |
| Foncier bâti | 16,29% |
| Foncier non bâti | 26,21% |
| Taxe professionnelle | 7,06% |

Cette proposition est adoptée, après délibération à l'unanimité par vote à main levée.

2.7 BP 2008 COMMUNAL ADHESIONS 2008

FSL/FSE/FAJD

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, décide de renouveler en 2008 son adhésion aux différents fonds de solidarité départementaux :

- fonds d'aide aux jeunes en difficulté F.A.J.D
- fonds social énergie F.S.E
- fonds social au logement F.S.L

Il donne pouvoir à monsieur le maire pour signer toutes les pièces afférentes à ces adhésions.

CNP

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, décide de renouveler en 2008 son adhésion à la CNP pour l'assurance des personnels stagiaires et titulaires.

STATION VERTE

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, donne pouvoir à monsieur le maire pour le règlement de la cotisation STATION VERTE pour l'année 2008 et les années suivantes.

La cotisation 2008 est de 1.000€.

Monsieur le maire s'étonne de la hausse constante de la cotisation et va adresser un courrier aux responsables.

2.8 BP 2008 COMMUNAL VENTE DE TERRAINS

Après délibération, à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal approuve la vente au budget annexe du « Bois de l'Enfer » de terrains pour une superficie de 16.499m² au prix de 2€ le m² soit un montant total de 32.998€ pour la deuxième tranche de travaux et au prix de 62.850€ pour la troisième tranche de travaux.

2.9 BUDGET PRIMITIF 2008 budget communal

Monsieur le maire présente au conseil municipal la proposition de budget 2008 de la commission de finances du mardi 19 février 2008, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et *choix de l'option des amortissements* :

- fonctionnement : 2.213.021€
- investissement : 1.430.109€

Le budget primitif 2008 de fonctionnement et d'investissement est voté à main levée et approuvé à l'unanimité.

Ce budget comprend, dans son fonctionnement :

- une provision d'un montant de 13.500,00€ pour les manifestations importantes qui auront lieu en 2008 à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Barbey d'Aurevilly.

- l'inscription d'une subvention au C.C.A.S. correspondant au montant de la taxe sur le foncier bâti de la Résidence Catherine de Longpré, 9.180€

- le provisionnement d'un fonds de concours correspondant à 50% des frais scolaires des élèves saint-sauveurais qui fréquentent l'école Notre Dame pour une année complète. Ce montant sera versé à la communauté de communes de la Vallée de l'Ouve qui prend en charge les frais susvisés.

- le reversement de la Taxe Professionnelle de Zone T.P.Z.

- la gestion du Relais Assistantes Maternelles R.A.M.

En investissement outre les reports de 2007 :

- un complément de 31.000€ sur le contrat de pôle
- le feu tricolore route de Bricquebec pour la protection de la sortie de l'école, salle de sports, bassin de natation
- le lave-vaisselle de la cantine du groupe scolaire primaire Maignan
- les blocs de secours de la salle des fêtes
- du petit matériel : carreulse, tailleuse haie, débouche canalisations
- la réfection du mur derrière la statue de Barbey pour un montant de 47.123€ financée par 40% de subvention DRAC et 15% de subvention du Département ainsi que par un emprunt de 21.000€ sur 25 ans
- la réfection du socle de Barbey, aidée par la Région (entre 25 et 70%) et le Crédit Agricole
- les travaux de l'étage du musée avec seulement une partie de l'électricité (5.000€ sur 18.500€ du devis) financés par des aides de la Région et par la DGE (20% chaque)
- la reprise de la douche handicapés au camping
- la réfection du terrain de foot avec 50% de la subvention (6.000€)
- l'acquisition des terrains pour la voie de liaison entre les deux ronds-points remboursés par le conseil général
- la viabilisation et la vente du terrain près du centre de tri postal pour monsieur Lelodey
- la ligne EDF de la cité Ste Marie et les travaux de la cité Ste Marie avec 25% d'aide départementale sur ces travaux suite au changement significatif du Conseil Général grâce aux démarches conjointes effectuées avec monsieur Philippe Ripouteau, conseiller général
- les ateliers municipaux sans les VRD définitifs avec 30% de subvention DGE, un prêt de 173.200€ et un relais TVA de 26.800€

R.A.M. Relais Assistantes Maternelles

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la contrat « Enfance Jeunesse » en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiale a pris fin le 31 décembre 2007 et propose de la renouveler à compter du 1^{er} janvier 2008 pour une durée de 4 ans.

Après délibération à l'unanimité par vote à main levée, considérant l'aide apportée au R.A.M. dans le cadre de ce contrat, donne pouvoir à monsieur le maire pour signer les pièces afférentes à son renouvellement.

RESTAURATION SOCLE DE BARBEY

Suite à l'inscription au budget primitif 2008 de la restauration du buste et du socle de Barbey pour un montant de 8.095,72€ TTC, ces travaux ne pouvant être réalisés sans aide financière, le socle et le buste étant également inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, sollicite les services du Conseil Général pour l'obtention d'une subvention la plus large possible.

MUSEE BARBEY CONSERVATEUR

Monsieur le maire, prenant en compte les aménagements du rez-de-chaussée et les importants travaux entrepris par le service des archives départementales, propose de rechercher avec le conseil général la meilleure façon d'optimiser la numérisation et la conservation de la maison familiale de Barbey d'Aurevilly.

Après délibération à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal donne pouvoir à monsieur le maire pour négocier et signer toute pièce nécessaire à cette opération ainsi que la convention éventuelle correspondante.

MUSEE BARBEY « PASS »

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la possibilité d'adhérer à une formule de PASS destinée aux touristes et visiteurs permettant d'accéder à tous les sites et musées compris dans la formule à tarif réduit. Après délibération à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal donne pouvoir à monsieur le maire pour signer convention avec la Direction des Sites et Musées départementaux dans ce but.

2.10 BUDGET COMMUNAL EMPRUNTS 2008

EMPRUNTS 2007 et 2008

En 2007, le conseil municipal a décidé, pour une partie du financement du budget, d'avoir recours à l'emprunt pour un montant global de 145.092€ de la manière suivante :

- Réalisation du programme inscrit au budget 2007 pour un montant de 80.092 € pendant 15 ans aux meilleures conditions du marché

| | |
|------------------------|-----------|
| 18 voirie | 40 000,00 |
| 34 bâtiments communaux | 21 729,00 |
| 35 matériels divers | 18 363,00 |
| TOTAL sur 15 ans | 80 092,00 |

- réalisation du programme vieux château inscrit au budget 2007 pour un montant de 65.000€ pendant 25 ans aux meilleures conditions dumarché

-

Il a donc été procédé à un désendettement sur 2007 d'un montant de 34.734,26€ (K remboursé en 2007 : 179.826,26€ - 145.092€)

En 2008, le conseil municipal a décidé, pour une partie du financement du budget d'avoir recours à l'emprunt pour un montant global de 221.000€ de la manière suivante :

- Réalisation du programme ateliers municipaux inscrit au budget 2008 pour un montant global de 200.000€ de la façon suivante :
 - ✓ 173.200€ pendant 15 ans aux meilleures conditions du marché
 - ✓ 26.800€ pendant 2 ans pour le relais de la TVA avec remboursement in fine du capital
- réalisation du programme 2008 du vieux château, réparation du mur derrière la statue de Barbey pour un montant de 21.000€ pendant 25 ans aux meilleures conditions du marché

En 2008, le montant du capital remboursé est de 175.464, d'où une légère hausse du capital restant dû d'un montant de $194.200 - 175.464 = 18.736$ € hors prêt relais T.V.A. et dans le cas où tous les emprunts inscrits seraient réalisés en 2008.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal charge monsieur le maire de trouver les meilleures offres de prêts pour les sommes indiquées et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à leur réalisation.

3. BUDGETS LOCAL DE CHASSE

3.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2007 BUDGET ANNEXE LOCAL DE CHASSE

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « local de chasse » 2007 :

FONCTIONNEMENT :

| | |
|-------------------------|----------|
| fonctionnement dépenses | 2 997,16 |
| fonctionnement recettes | 5 169,82 |
| résultat 2007 | 2 172,66 |
| réport 2006 | 1 615,94 |
| résultat globalisé | 3 788,60 |

INVESTISSEMENT :

| | |
|-------------------------|----------|
| investissement dépenses | 3 092,45 |
| investissement recettes | 3 198,28 |
| résultat 2007 | 105,83 |
| report 2006 | - 522,24 |
| résultat globalisé | - 416,41 |

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2007 : 3372,19€

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité par vote à main levée.

3.2 COMPTE DE GESTION LOCAL DE CHASSE 2007

Monsieur Francis Diss, receveur municipal, présente au conseil municipal le compte de gestion du budget annexe local de chasse 2007

Le compte de gestion 2007 susvisé conforme en tous points au compte administratif 2007 est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

Monsieur le maire remercie monsieur le receveur municipal pour la gestion de ce budget.

3.3 BP « LOCAL DE CHASSE » 2008 AFFECTATION DU RESULTAT

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, décide d'affecter le résultat de fonctionnement d'un montant de 3.788,60€ ainsi qu'il suit :

| | |
|--------------------------------|-----------------|
| fonctionnement | 3 265,60 |
| dont gestion courante | - |
| dont fonds de roulement | 3 265,60 |
| investissement | 523,00 |
| dont remboursement des emprunt | 523,00 |
| dont programmes | - |

3.4 BP « LOCAL DE CHASSE » 2008 AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, décide d'effectuer les amortissements joints en annexe à la présente délibération.

3.5 BUDGET PRIMITIF « LOCAL DE CHASSE » 2008

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 19 février 08, par le chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, approuve le budget primitif « local de chasse » 2008 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 8.373€**
- **investissement : 3.567€**

4. BUDGETS ASSAINISSEMENT

4.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2007 ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif d'assainissement 2007 :

FONCTIONNEMENT :

| | |
|-------------------------|------------|
| fonctionnement dépenses | 111 926,83 |
| fonctionnement recettes | 146 199,72 |
| résultat 2007 | 34 272,89 |
| report 2006 | 122 471,50 |
| résultat globalisé | 156 744,39 |

INVESTISSEMENT :

| | |
|-------------------------|------------|
| investissement dépenses | 64 531,48 |
| investissement recettes | 113 017,80 |
| résultat 2007 | 48 486,32 |
| report 2006 | 101 920,21 |
| résultat globalisé | 150 406,53 |

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2007 : 307.150,92€

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint, pour le vote du compte administratif et quitte la salle de conseil après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé, après délibération, à l'unanimité par vote à main levée.

4.2 COMPTE DE GESTION ASSAINISSEMENT 2007

Monsieur Francis Diss, receveur municipal, présente au conseil municipal le compte de gestion du budget annexe d'assainissement 2007

Le compte de gestion 2007 susvisé conforme en tous points au compte administratif 2007 est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

Monsieur le maire remercie monsieur le receveur municipal pour la gestion de ce budget.

4.3 BP 2008 ASSAINISSEMENT AFFECTATION DU RESULTAT

Après délibération à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal décide d'affecter le résultat d'un montant de 156.744,39€ ainsi qu'il suit :

| | |
|----------------|------------|
| fonctionnement | 122 677,39 |
| investissement | 34 067,00 |

4.4 BP 2008 ASSAINISSEMENT DEPENSES IMPREVUES

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, donne tous pouvoirs à monsieur le maire pour l'utilisation du montant inscrit en dépenses imprévues de 500 euros en fonctionnement et mouvements de comptes inhérents.

4.5 BP 2008 ASSAINISSEMENT AMORTISSEMENTS

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, décide d'effectuer les amortissements joints en annexe à la présente délibération.

4.6 BP 2008 TAXE ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire rappelle les montants des taxes et raccordements assainissement et propose au conseil municipal de ne pas modifier ces tarifs :

| | |
|------------------------------|---------|
| LIBELLE | 2008 |
| taxe 5,5% par m3 | 1,48 |
| abonnement 5,5% par semestre | 15,47 |
| raccordement ancien 19,6% | 236,6 |
| raccordements nouveaux 19,6% | 1527,23 |

Après délibération à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal approuve cette proposition.

4.7 BUDGET PRIMITIF 2008 D'ASSAINISSEMENT

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 19 février 2008, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements.

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, approuve le budget primitif d'assainissement 2008 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 287.033**
- **investissement : 376.039**

5. BUDGETS BOIS DE L'ENFER

5.1 COMPTE ADMINISTRATIF 2007 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER

Monsieur le maire présente au conseil municipal le compte administratif « du Bois de l'Enfer » 2007 :

FUNCTIONNEMENT :

| | |
|-------------------------|------------|
| fonctionnement dépenses | 307 427,29 |
| fonctionnement recettes | 336 554,67 |
| résultat 2007 | 29 127,38 |
| report 2006 | 1 400,00 |
| résultat globalisé | 30 527,38 |

INVESTISSEMENT :

| | |
|-------------------------|--------------|
| investissement dépenses | 86 890,67 |
| investissement recettes | 220 536,62 |
| résultat 2007 | 133 645,95 |
| report 2006 | - 133 645,95 |
| résultat globalisé | - |

BILAN :

- résultat cumulé fonctionnement et investissement 2007 : 30.527,38€

Monsieur le maire fait part au conseil municipal de l'état des « restes à réaliser » :

| | |
|---------------------------------------|---------|
| Dépenses 6015 acquisition de terrains | 97.521 |
| Dépenses 6045 honoraires DDE | 11.815 |
| Dépenses 605 travaux | 494.810 |
| Recettes 7015 ventes de terrains | - |
| Recettes 774 subvention | 15.301 |
| Recettes 1643 emprunts | 745.252 |

Monsieur le maire propose la présidence de monsieur Jean-Pierre Levavasseur, premier adjoint pour le vote du compte administratif après avoir répondu aux différentes demandes d'informations.

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote.

Le compte administratif de fonctionnement et d'investissement est approuvé par vote à main levée, après délibération, à l'unanimité.

5.2 COMPTE DE GESTION BOIS DE L'ENFER 2007

Monsieur Francis Diss, receveur municipal, présente au conseil municipal le compte de gestion du budget annexe du Bois de l'Enfer 2007

Le compte de gestion 2007 susvisé conforme en tous points au compte administratif 2007 est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

Monsieur le maire remercie monsieur le receveur municipal pour la gestion de ce budget.

5.3 BP 2008 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER ACQUISITION TERRAINS

Après délibération à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal approuve l'acquisition des terrains nécessaires aux travaux de réalisation de la deuxième tranche pour un montant de 32.998€ et de la troisième tranche du lotissement au budget communal pour un montant de 62.850€.

5.4 BP 2008 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER

Monsieur le maire présente au conseil municipal les propositions étudiées par la commission de finances du mardi 19 février 2008, par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement, par nature et choix de l'option des amortissements.

Le prix de vente des terrains viabilisés de la tranche 3 a été fixé en séance du 27 mars 2007 à 25€ H.T. le m²

Le conseil municipal, après délibération à l'unanimité par vote à main levée, approuve le budget primitif du bois de l'enfer 2008 ainsi présenté :

- **fonctionnement : 723.292**

- **investissement : 604.146**

5.5 BUDGET ANNEXE BOIS DE L'ENFER EMPRUNT

Après délibération à l'unanimité par vote à main levée, le conseil municipal donne pouvoir à monsieur le maire pour la réalisation d'un emprunt d'un montant maximum de 485.000€ sur une durée de trois ans aux meilleures conditions du marché dans l'attente de la réalisation des recettes.

6. D.C.E. ATELIERS MUNICIPAUX

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Jean-Pierre Levavasseur, adjoint chargé des travaux, qui présente au conseil municipal le Dossier de Consultation des Entreprises du projet de réalisation des ateliers municipaux, zone d'activité de l'abbaye.

Monsieur Stéphane Watrin a été retenu pour effectuer la maîtrise d'œuvre de ce dossier pour des honoraires à 8,40%

Monsieur Levavasseur rappelle le travail de collaboration effectué avec monsieur Watrin, architecte, les membres de la commission de travaux, les employés communaux et le personnel technique du S.A.E.P. afin de monter ce dossier.

Le chiffre prévisionnel des travaux tout compris excepté le mobilier et l'informatique est de 478.400€ T.T.C.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal approuve le dossier présenté et donne pouvoir à monsieur le maire pour signer toutes les pièces afférentes ainsi que les marchés à venir.

7. P.H.A.E.

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Joël Angot, adjoint chargé des affaires agricoles qui présente au conseil municipal les nouvelles réglementations de la P.H.A.E., (Prime Herbagère Agro Environnementale), concernant le marais et le pacage collectif. Le contrat P.H.A.E., arrive à échéance et est remplacé par un contrat P.H.A.E. 2.

Les objectifs restent sensiblement identiques cependant le montant de la prime est en baisse pour les collectivités territoriales soit moins 510€ annuellement pour Saint-Sauveur-Le-Vicomte.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal approuve les nouvelles dispositions et donne pouvoir à monsieur le maire pour signer les pièces afférentes.

8. PERSONNEL COMMUNAL

8.1 MISE À DISPOSITION DE L'OSCAL

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le poste d'éducateur des activités physiques et sportives de 2^{ème} classe à temps complet ainsi que le poste d'adjoint d'animation territorial de 2^{ème} classe créé par délibération du 20 décembre 2007, à compter du 1^{er} janvier 2008 à temps non complet 25h/35h.

Monsieur le Maire rappelle la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit concernant l'éducateur des A.P.S. de 2^{ème} classe, autorisée par délibération de conseil du 20 février 2007.

Il informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler cette convention pour l'année 2008 ainsi que d'étendre celle-ci à la mise à disposition de l'adjoint d'animation territorial de 2^{ème} classe.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal donne pouvoir à monsieur le maire pour la signature de la convention susvisée.

8.2 LOGEMENT DE FONCTION

AVANTAGE EN NATURE – Logements pour nécessité de service

Révision du montant à compter du 1^{er} janvier 2008.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'obligation de réviser le montant attribué en avantage en nature concernant les deux logements pour nécessité de service alloués par la commune à la responsable du Foyer pour Personnes Agées Catherine de Longpré et au personnel en charge de la salle omnisports.

Monsieur le Maire rappelle que l'avantage en nature résultant de la fourniture à l'agent d'un logement dont la collectivité est propriétaire ou locataire, peut être évalué forfaitairement en application de l'article n° 2 de l'arrêté du 10 décembre 2002. Cette évaluation forfaitaire mensuelle varie selon le montant de la rémunération brute mensuelle de l'intéressé et selon le nombre de pièces principales d'habitation. Cette évaluation forfaitaire est révisable annuellement en fonction du montant du plafond mensuel de la Sécurité sociale.

En cas de fourniture du logement en cours de mois, l'évaluation par semaine est égale au quart du montant mensuel arrondi à la dizaine de centimes d'euros la plus proche. L'évaluation par semaine ou par mois s'entend des semaines ou des mois complets quel que soit le nombre de jours ouvrables y contenus.

1. Logement Foyer Résidence pour Personnes Agées Catherine de Longpré

Rappel législatif (réf : circulaire CDG 50 n° 2008/01 du 7 janvier 2008) – Lorsque la rémunération brute de l'agent est égale ou supérieure à 1386,50 € (soit 0,5 fois le plafond mensuel de la Sécurité sociale) et inférieure à 1663,79 €, le montant de l'avantage en nature est égale à 71,10 € lorsque le logement comporte une pièce principale et égal à 45,70 € multipliés par le nombre de pièces principales lorsque le logement comporte plus d'une pièce.

Logement de Type F4 – Rémunération brute égale à 1518,98 € du 1^{er} janvier au 15 mars 2008, puis à 1564,32 € du 16 mars au 31 décembre 2008.

Soit montant de l'avantage en nature mensuel : $45,70 \times 4 = 182,80$ €

2. Logement personnel en charge de la salle omnisports

Rappel législatif (réf : circulaire CDG 50 n° 2008/01 du 7 janvier 2008) – Lorsque la rémunération brute de l'agent est égale ou supérieure à 1386,50 € (soit 0,5 fois le plafond mensuel de la Sécurité sociale) et inférieure à 1663,79 €, le montant de l'avantage en nature est égale à 71,10 € lorsque le logement comporte une pièce principale et égal à 45,70 € multipliés par le nombre de pièces principales lorsque le logement comporte plus d'une pièce.

Logement de Type F4 – Rémunération brute égale à 1 432,83 € du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

Soit montant de l'avantage en nature mensuel : $45,70 \times 4 = 182,80$ €

Le conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-le-Vicomte, après en avoir délibéré :

-décide d'appliquer la révision proposée à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le conseil municipal donne pouvoir à monsieur le Maire pour signer toutes les pièces afférentes.

8.3 DEPART EN RETRAITE

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le départ en retraite de monsieur Lionel LASSERRE, adjoint administratif 1^{ère} classe à temps complet depuis le 1^{er} février 2008.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'achat d'un téléviseur écran plat pour un montant de 649 € TTC comme cadeau de départ à monsieur Lasserre.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à effectuer cet achat et lui donne pouvoir pour signer toutes les pièces afférentes.

9. REDUCTION ASSAINISSEMENT

1- Monsieur le maire donne lecture d'un courrier de monsieur Mercier concernant une réduction d'assainissement pour madame Anne-Marie Mercier entrée en maison de retraite. Aucune consommation n'a été relevée, la facture ne concerne que le forfait semestriel.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal donne pouvoir à monsieur le maire pour effectuer la réduction correspondante d'un montant de 16,56€ T.T.C.

2- Un autre cas similaire concernant monsieur CLOT Olivier nous a été signalé par le Syndicat d'Eau pour le montant identique de 16,56€T.T.C. Malgré l'absence de courrier de

demande, considérant la similitude des deux dossiers, monsieur le maire propose d'effectuer la même réduction.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

10. BAUX RURAUX

10.1 BAIL 49 MARAIS DE LA NOE EURL DE LA MELOQUERIE BATARD Jean-Luc

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Joël Angot, adjoint chargé des affaires agricoles qui propose au conseil municipal le renouvellement du bail n°49 à l'EURL de la Méloquerie représentée par monsieur Jean-Luc Batard pour une durée de 9 années consécutives à compter du 26 décembre 2007.

Il s'agit d'une pièce de terre située « marais de la Noë », lot n° 2 cadastrée B13 d'une contenance de 3 hectares 79 ares 59 centiares.

Le prix de location annuelle est de 545,75€, indexé sur l'indice des fermages base 2007, révisable dès la première échéance annuelle en fonction de l'indice préfectoral auquel s'ajoutent les prestations agricoles.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal approuve les propositions susvisées et donne pouvoir à monsieur le maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

10.2 BAIL 12 MARAIS DE LA COMMUNE TOULORGE Denis

Monsieur le maire donne la parole à monsieur Joël Angot, adjoint chargé des affaires agricoles qui propose au conseil municipal le renouvellement du bail n°12 à monsieur Denis Toulorge pour une durée de 9 années consécutives à compter du 1^{er} janvier 2008.

Il s'agit des parcelles dénommées « marais de la commune », cadastrées 26 section A1 d'une contenance de 10 hectares 64 ares 48 centiares, et 349 section A2 d'une contenance de 5 hectares 50 ares, soit une superficie totale de 16 hectares 14 ares 48 centiares.

Le prix de location annuelle est de 1241,86€, indexé sur l'indice des fermages base 2007, révisable dès la première échéance annuelle en fonction de l'indice préfectoral auquel s'ajoutent les prestations agricoles.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal approuve les propositions susvisées et donne pouvoir à monsieur le maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

11. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS.

| | |
|---------------------|---|
| Mercredi 9 janvier | Réunion de la commission de travaux pour la préparation du budget 2008 |
| Mercredi 13 février | Réunion de la commission de travaux pour la préparation du budget 2008 |
| Mardi 19 février | Réunion de la commission de finances pour la préparation des budgets de la commune |
| Vendredi 22 février | Réunion de la commission de propagande électorale pour la préparation des élections cantonales 2008 |

12. COMPTE RENDU DES EPCI.

12.1 SYNDICAT DE TRANSPORTS SCOLAIRE.

| | |
|-------------------|--|
| Jeudi 24 janvier | Rencontre avec monsieur Pacilly des assurances AXA |
| Samedi 26 janvier | Rencontre avec monsieur Zamuri, chef de bassin, pour le planning du bassin de natation organisé en fonction des contraintes règlementaires |

| | |
|------------------|---|
| Jeudi 31 janvier | Rencontre avec monsieur Pacilly des assurances AXA |
| Jeudi 7 février | Réunion du bureau du syndicat de transports scolaires : préparation du budget |
| Jeudi 14 février | Réunion du conseil du STS : budgets 2008 |

12.2 SYNDICAT D'AEP.

| | |
|----------------------|--|
| Vendredi 21 décembre | Noël du SAEP |
| Mardi 12 février | Réunion du conseil : budget. Beaucoup de travaux sont programmés cette année, notamment à Saint-Sauveur-Le-Vicomte auxquels s'ajoutent les réalisations nécessaires au périmètre de protection des forages |

12.3 SYNDICAT D'INCENDIE.

| | |
|---------------------|---|
| Vendredi 22 février | Réunion du conseil du syndicat d'incendie. Le syndicat est dissous. L'actif et le passif sont répartis entre la communauté de communes de la Vallée de l'Ouve, la communauté de communes de Sainte-Mère Eglise et les communes de Saint-Jacques de Néhou et Taillepied. Le bâtiment reste co-propriété de ces quatre partenaires. |
| | |

12.4 REUNION PAYS D'ART ET D'HISTOIRE LE CLOS DU COTENTIN

| | |
|-----------------|---|
| Jeudi 7 février | Réunion du « Clos du Cotentin », vote du budget du pays d'art et d'histoire |
| | |

12.5 SYNDICAT MIXTE POUR L'OPERATION DE REVITALISATION DU PLAN DU COTENTIN.

| | |
|------------------|--|
| Jeudi 17 janvier | Rencontre avec monsieur Cardonnel de la Saur |
| jeudi 31 janvier | Réunion avec monsieur Prim et monsieur Lefèvre |
| Mardi 5 février | Réunion OPAHRR |
| Mardi 12 février | Réunion de budget de l'OPAH RR |

12.6 COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE L'OUVE.

| | |
|----------------------|--|
| Jeudi 3 janvier 2008 | Appel d'offres ouverture plis bâtiment relais |
| | Rencontre avec monsieur Leroux pour les panneaux publicitaires de la zone d'activité |
| Vendredi 4 janvier | Vœux La Bonneville |
| Jeudi 10 janvier | Réunion de la commission d'appel d'offres ; attribution des offres pour le bâtiment relais |
| | Candidature du Syndicat Mixte au projet Leader |
| | Rencontre avec monsieur Leroux pour les panneaux publicitaires de la zone d'activité |
| Samedi 12 janvier | Réunion mensuelle de travail du président et des vice-présidents |
| Mardi 15 janvier | Réunion de conseil communautaire |
| Jeudi 17 janvier | Rencontre avec monsieur Halopeau |

| | |
|---------------------|---|
| | Rencontre avec monsieur Quenault PNR |
| Vendredi 18 janvier | Réunion de coordination des travaux avenue du Sénateur Foubert et place de La Gare |
| Jeudi 24 janvier | Réunion de chantier pour le bâtiment relais avec monsieur Faucillion, architecte |
| | Rencontre avec monsieur Lebaron de la DDE pour les travaux de voirie |
| Samedi 26 janvier | Rendez-vous avec monsieur Frédéric Mouchel, artisan, intéressé par le bâtiment relais |
| Mardi 29 janvier | Rencontre avec monsieur Goux concernant un éventuel projet d'hôtel |
| jeudi 31 janvier | Rencontre avec monsieur Prunier pour un terrain zone d'activité de l'abbaye |
| | Rencontre avec monsieur Cadoret pour l'étude du nouveau mobilier de la communauté de communes |
| Mercredi 6 février | Réunion de chantier pour les travaux avenue du Sénateur Foubert |
| Jeudi 7 février | Réunion de chantier pour le bâtiment relais |
| Mardi 12 février | Rencontre avec monsieur Marie de la DDE pour les travaux de voirie |
| Jeudi 14 février | Réunion de chantier du bâtiment relais |
| | Réunion de chantier des travaux de rénovation des bureaux anciennement « DDE » |
| Samedi 16 février | Rencontre avec monsieur Jeffroy pour un projet de Gîte à Besneville qui souhaitait une participation financière de la collectivité. L'investissement dans ce type de projet privé n'est pas à l'ordre du jour |
| | Remise de médaille Michel Lafosse à Besneville |
| Mardi 19 février | Rencontre avec monsieur Faucon pour un projet d'implantation d'hôtel. La communauté de communes travaillant sur l'idée de développer l'accueil touristique dans le secteur saint sauveurais a confié à ce cabinet d'audit la recherche pour l'implantation d'un hôtel pouvant accueillir la capacité d'un autobus |
| Mercredi 20 février | Réunion de chantier : travaux avenue du Sénateur Foubert. A ce jour, les bordures sont posées et la route profilée |
| Jeudi 21 février | Réunion chantier pour le bâtiment relais de 300m ² avec l'installation d'un pont roulant |
| | Réunion de la commission de finances. Le budget primitif sera proposé sans hausse des taux d'imposition |
| Vendredi 22 février | Rencontre avec monsieur Pilet et monsieur Ripouteau pour l'itinéraire touristique passant par St-Sauveur. Un itinéraire touristique vers le Mont Saint Michel indiqué depuis la RN 13 va être mis en place |
| Samedi 23 février | Remise de médaille à monsieur Alexis Destres à Ste Colombe |

13 QUESTIONS ORALES.

13.1 REGLEMENTATION DU CIMETIERE

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal sa délibération en date du 30 octobre 2007 :

« 10. REGLEMENT CIMETIERE »

Il donne lecture au conseil municipal d'un courrier du contrôle de légalité de la sous-préfecture informant le conseil municipal que cette délibération n'est pas conforme à l'article L222-13 du code général des collectivités territoriales et propose de l'annuler

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette proposition.

13.2 TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal le dossier DELACOTTE Louis / CU négatif n°0602041-2 et informe le conseil municipal qu'il a reçu un avis d'audience du tribunal administratif qui aura lieu le 13 mars 2008 à 9h15 au TA de Caen.

13.3 VILLES EN SCENE

La prochaine manifestation « villes en scène » aura lieu le samedi 8 mars 2008 avec l'ENSEMBLE de Basse-Normandie, salle Le Normandy.

Monsieur le maire sollicite les membres du conseil municipal pour l'organisation de cette manifestation.

Madame Viel et madame Dujardin, respectivement régisseur et régisseur suppléant sont sollicitées ainsi que les autres membres du conseil afin de permettre une meilleure organisation.

Madame Levoyer et madame Travert seront présentes.

13.4 ELECTIONS

Planning des élections :

Il est procédé à la distribution des plannings. Chacun est responsable de son créneau horaire, tout échange est à signaler au secrétariat de la mairie.

13.5 MEDIATHEQUE LOUISE READ

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la médiathèque, outre le prêt de livres, périodiques et CD, pratique désormais aussi le prêt de DVD.

Il propose, afin de régulariser cette situation de modifier l'article 10 du règlement intérieur ainsi qu'il suit :

ARTICLE 10 : L'usager peut emprunter trois livres ou périodiques et deux Cd par abonné ainsi que un DVD par famille, le tout pour une durée maximale de trois semaines consécutives.

Après délibération à l'unanimité, le conseil municipal approuve cette proposition et donne pouvoir à monsieur le maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

13.6 DIVERS

monsieur le maire donne lecture au conseil municipal d'une carte de remerciement pour les marques de sympathies témoignées lors du décès de madame Simone Scelle, belle maman de monsieur Alain Melain, conseiller municipal et de monsieur Louis Hérauville, président de la société de chasse.

13.7 Ce qui s'est passé depuis la dernière séance de conseil municipal

| | |
|----------------------|--------------------------------|
| Vendredi 21 décembre | Noël de l'amicale du personnel |
| Dimanche 23 décembre | Arbre de Noël de Selsoif |

| | |
|---------------------|---|
| | Arbre de Noël des pompiers |
| Lundi 24 décembre | Père de Noël de l'union commerciale |
| Jeudi 27 décembre | Réunion d'information concernant les défibrillateurs automatiques. Monsieur le maire remercie la Croix Rouge et les Sapeurs Pompiers d'avoir accepté de pourvoir aux formations des divers responsables d'associations et de services |
| Samedi 29 décembre | Noces d'or de monsieur et madame Henri Dujardin |
| Vendredi 4 janvier | Assemblée générale de Saint-Sauveur Eaux Vives salle pompiers |
| | Vœux de monsieur Védie, maire de Bricquebec |
| Mardi 8 janvier | Réunion de la commission urbanisme pour la modification du PLU |
| | Rencontre avec monsieur l'architecte en chef des monuments historiques, monsieur Batard et monsieur Henriot concernant l'effondrement du mur du château derrière la statue de Barbey |
| | Vœux de monsieur Leboyer, maire de Valognes |
| Jeudi 10 janvier | Vœux de monsieur le président de la CCI |
| | Assemblée générale du comité Saint-Clair. Le comité Saint-Clair a renforcé son équipe et dégage un bilan positif. Le conseil municipal transmet ses encouragements à cette association. |
| Samedi 12 janvier | Manifestation des vœux du maire et remise de médaille à monsieur Jean-Pierre Levavasseur et à monsieur Roger Lepaumier |
| | Repas annuel de l'amicale du personnel |
| Mardi 15 janvier | Galette des rois à la RPA |
| Jeudi 17 janvier | Manifestation des vœux à la maison de retraite des Lices |
| | Vœux de monsieur Jean-François Le Grand, président du conseil général |
| | Réunion du conseil du CCAS ; vote des comptes administratifs 2007 et budgets primitifs 2008 |
| | Assemblée générale de l'OGEC |
| Vendredi 18 janvier | Manifestation des vœux de monsieur le préfet |
| | Vœux de monsieur Février, président de la communauté de communes du Bocage Valognais |
| | Réunion organisée par l'office du tourisme pour la préparation du spectacle « Sur les Traces de Barbey » |
| Samedi 19 janvier | Assemblée générale du cyclo tourisme |
| Dimanche 20 janvier | Vœux et galette des rois des amis de Selsoif |
| Lundi 21 janvier | Conseil d'administration de l'association des maires de la Manche |
| | Assemblée générale du comité téléthon |
| Mardi 22 janvier | Concours de belote amis Hautmesnil salle Angot |
| | Vernissage d'exposition au collège Barbey |
| Jeudi 24 janvier | Rencontre avec monsieur et madame Dennebouy pour la préparation de leurs noces d'or |
| | Rencontre avec monsieur Stysial, gérant du site de Saint-Sauveur et monsieur Sauvageot, responsable de Région de la Sodexo |
| | Inhumation de la belle maman de monsieur Melain, conseil municipal et monsieur Hérauville, président de |

| | |
|---------------------|--|
| | la société de chasse |
| | Rencontre avec monsieur Cousin, scénographe pour le projet d'exposition permanente au musée en partenariat avec le Conseil Général et le réaménagement de l'étage |
| | Remise des prix de quinzaine commerciale de Saint-Sauveur Animation commerciale |
| Vendredi 25 janvier | Inauguration du nouveau service de gérontopsychiatrie de l'hôpital de Valognes |
| | Assemblée générale du moto club Val d'Ouve salle Le Normandy |
| Samedi 26 janvier | Loto des parents élèves de l'école publique salle des fêtes |
| | Rencontre avec monsieur Jean-Luc Batard pour un dossier d'urbanisme d'extension de ses bâtiments d'exploitation agricole |
| | Assemblée générale du Foyer Socio Culturel |
| Dimanche 27 janvier | Assemblée générale du gardon St-Sauveurais |
| | Galette des rois amis de Hautmesnil salle Angot |
| | Conférence du pays d'art « ponts et chaussées » salle Le Normandy |
| Lundi 28 janvier | Assemblée générale de l'Office du tourisme |
| Mardi 29 janvier | Assemblée de secteur des Maîtres laitiers et du GVA |
| Mercredi 30 janvier | Réunion pour les études dans le cadre de la modification du PLU |
| | Soirée d'information organisée par Familles rurales : « L'asthme » |
| | Assemblée générale de l'amicale Laïque |
| jeudi 31 janvier | Rencontre avec monsieur Novince concernant ses projets d'évolution à Taillepied |
| | Signature des promesses de ventes des terrains nécessaires à la réalisation de la voie de liaison entre les ronds points de la route de La Haye du Puits et de la route de Port-Bail |
| | Rencontre avec monsieur Sauvage, monsieur Barthélémy, monsieur Schuller et un représentant de la chambre des métiers |
| | Rencontre avec madame Onfroy qui s'est désistée pour l'acquisition du terrain du mille club |
| Samedi 2 février | Soirée tripes des amis de Selsoif salle Launay |
| Mardi 5 février | Concours de belotes du club plaisir d'être ensemble salle fêtes |
| | Remise des prix du concours des maisons illuminées |
| Mercredi 6 février | Mardi gras des amis de Selsoif à Selsoif |
| Jeudi 7 février | Assemblée générale du club plaisir d'être ensemble |
| | Manifestation pour l'accueil des nouveaux commerçants |
| Vendredi 8 février | Visite des locaux administratifs et techniques par monsieur le docteur Crestey de médecine du travail |
| | Rencontre avec monsieur Levallois, monsieur Deloeuvre et monsieur Françoise de la société HLM du Cotentin pour la deuxième tranche de 21 logements du lotissement des Pommiers. |
| Samedi 9 février | Loto organisé par le foyer du collège Barbey au collège |
| | Assemblée générale de la ligue de cyclo tourisme salle des fêtes et salle le Normandy |

| | |
|---------------------|--|
| | Conseil d'administration de la société Barbey au logis Robessart |
| Dimanche 10 février | Assemblée générale de l'UNC |
| Lundi 11 février | Réunion d'information concernant l'hospitalisation à domicile à Cherbourg à l'hôpital Pasteur |
| Mardi 12 février | Réunion du groupement des agriculteurs biologiques salle des pompiers |
| | Réunion de chantier des travaux au vieux château |
| Jeudi 14 février | Réunion de chantier des travaux de rénovation des bureaux anciennement « DDE » |
| | Réunion de l'Instance Local de l'Habitat à la Sous-préfecture |
| | Réunion de la commission permanente du collège Barbey |
| | Réunion du CCAS, vote des budgets RPA et CCAS |
| | Signature de la convention villes en scène |
| Samedi 16 février | Repas pot au feu du comice agricole |
| Mardi 19 février | Réunion de la commission de finances pour la préparation des budgets de la commune |
| Jeudi 21 février | Rencontre avec monsieur Ripouteau pour le projet de la deuxième tranche Les Pommiers. Saint-Sauveur-Le-Vicomte a été retenu dans le cadre des aides aux lotissements communaux par le Conseil Général. |
| | Visites de sécurité : salle audio abbaye, Agralco, salle des fêtes, maison de retraite des Lices |
| | Ciné-séniors Le Normandy « Le fils de l'Epicier » |
| Dimanche 24 février | Loto du réveil sportif salle des fêtes |

13.8 TOUR DE TABLE.

Monsieur Michel Jacqueline, adjoint chargé de la sécurité fait le compte rendu de la visite de la commission de sécurité du 21 février. La commission a adressé ses compliments à la maison de retraite des Lices.

Monsieur Joël Angot, adjoint chargé des affaires agricoles informe le conseil municipal que le concours d'animaux de viande aura lieu le 6 mars prochain place Auguste Cousin.

Suite à une question d'un conseiller municipal, il est rappelé qu'un livret d'informations est à la disposition des nouveaux habitants au bureau d'accueil de la mairie.

Une réclamation concernant la diffusion d'odeurs nauséabondes se dégageant des poubelles dans le secteur de la gare et de l'avenue du Sénateur Foubert a été enregistrée par une conseillère municipale.

Actuellement le quartier est dans une période de transition mais des évolutions futures sont prévues quant à l'aménagement des accès à la voie verte.

Monsieur Allain Guérin, président de la « Roue libre Saint-Sauveuraise » adresse ses remerciements à la municipalité et aux employés communaux pour l'accueil et l'aide apportée lors de l'assemblée générale de la ligue de cyclo tourisme.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que monsieur Luc Destres vient d'être nommé Chevalier du mérite agricole et monsieur Joël Lequertier Officier du mérite agricole. Il adresse ses félicitations aux récipiendaires.

Avant de lever la séance, monsieur le maire tient à adresser à l'ensemble du conseil municipal ses plus sincères remerciements pour le travail accompli durant les sept années passées ensemble dans le meilleur esprit de concertation et de travail en commun.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit quinze.